



Si vous souhaitez nous signifier votre intention de vote par courriel, télécopieur ou par la poste, vous devez remplir ce formulaire et l'acheminer tel qu'indiqué. Si vous désirez plutôt nous signifier votre intention de vote par Internet ou téléphone, il n'est **pas** nécessaire de remplir ce formulaire. Vous aurez toutefois besoin de votre numéro de contrôle.

122 RUE DU BOURG
Les personnes suggérées dans ce formulaire, à qui vous donnez mandat de voter en votre nom, sont des dirigeants d'Universitas. Votre vote sera exercé par l'une de ces personnes au moment de l'assemblée, conformément à l'intention que vous aurez signifiée.

Si vous désignez une personne autre que celles suggérées, c'est pour qu'elle se présente en personne à l'assemblée pour exercer votre droit de vote.

Formulaire de procuration

À titre de souscripteur du Plan REEEFlex (le « Plan ») dont la Fondation Universitas du Canada est le promoteur, je nomme par la présente : Monsieur Gaston Roy, président et directeur général ou, à défaut de celui-ci, M^e Isabelle Grenier, vice-présidente aux Affaires corporatives et secrétaire du conseil d'administration, OU, au lieu de ceux-ci.

Inscrivez en caractères d'imprimerie le nom de la personne que vous nommez s'il ne s'agit pas de l'un des fondés de pouvoir nommés aux présentes

comme fondé de pouvoir, avec pleins pouvoirs de substitution, pour assister, agir et voter au nom du soussigné conformément aux instructions ci-dessous (ou si aucune instruction n'a été donnée, comme le fondé de pouvoir le juge approprié) à l'égard des questions suivantes et de toute autre question qui pourrait être soumise à l'assemblée des souscripteurs du Plan (l'**« Assemblée »**) qui se tiendra le **jeudi 5 octobre 2017 à 18 h 30 (heure de l'Est)** au **1015, avenue Wilfrid-Pelletier, Québec (QC) G1W 0C5** et à toute reprise de celle-ci en cas d'ajournement ou de report, de la même manière, dans la même mesure et avec les mêmes pouvoirs que si le soussigné était personnellement présent.

LES RECOMMANDATIONS DE VOTE SONT INDICÉES EN SURBRILLANCE.

Veuillez utiliser un crayon ou stylo noir.

La Fondation Universitas du Canada (la « Fondation ») est autorisée à apporter les modifications proposées au Plan et à la Convention de fiducie ayant reçu la majorité des voix exprimées, comme il est indiqué dans la circulaire de sollicitation de procurations du Plan en date du 1^{er} septembre 2017 et, à cet égard, de modifier la Convention de plan de bourses d'études sous-jacente de tous les souscripteurs actuels admissibles au Plan et des futurs souscripteurs de manière à :

POUR **CONTRE**

- a) réduire les critères d'admissibilité aux paiements d'aide aux études (les « PAE ») pour rejoindre les exigences minimales prévues par la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada), afin que les bénéficiaires du Plan aient plus de flexibilité quant au choix de leur programme d'études et de faciliter leur accès à tous leurs PAE, incluant la totalité de leurs subventions;
 - b) permettre à la Fondation de procéder par envoi électronique pour les documents destinés aux souscripteurs aux fins de toute future assemblée, afin de moderniser les modalités de transmission et de rendre la procédure plus facile et efficace pour les souscripteurs.

1000

La Fondation est autorisée à modifier, au besoin, les autres actes et documents pour permettre de donner effet aux modifications proposées.

Tout administrateur ou dirigeant de la Fondation est, par les présentes, autorisé à prendre toutes les mesures nécessaires ou souhaitables pour donner effet à ce qui précède.

Je vous autorise à agir conformément à mes instructions indiquées ci-dessus. Je révoque par les présentes toute procuration donnée au préalable à l'égard de l'Assemblée. Si aucune instruction de vote n'est indiquée ci-dessus, cette procuration sera votée comme le recommande la direction ou, si vous avez nommé un autre fondé de pouvoir, comme ce dernier le juge opportun. Je vous confère le pouvoir discrétionnaire de voter à l'égard de tout changement ou de toute variation proposée ou de toute nouvelle question soumise correctement à l'Assemblée.

Signature

Date

Veuillez signer votre nom exactement tel qu'il apparaît sur cette procuration. Voir les instructions au verso. Pour que le droit de vote rattaché à cette procuration soit exercé à l'Assemblée, elle doit être reçue par la poste, par courriel, par Internet ou par télécopieur ou vous devez exprimer votre intention de vote par téléphone **avant 18 h 30 (heure de l'Est) le 3 octobre 2017**.



2211221122112

Ceci est le numéro de contrôle, dont vous aurez besoin pour voter par procuration, peu importe le moyen employé.

Le vote par procuration, par tous les moyens suggérés, **cessera d'être possible 48 heures avant l'assemblée.**
Après ce moment, si vous souhaitez voter, vous devrez vous présenter en personne à l'assemblée.

Formulaire de procuration – Assemblée des souscripteurs du Plan REEEFlex qui se tiendra à 18 h 30 (heure de l'Est) le 5 octobre 2017 (l'« Assemblée »)

Le présent formulaire de procuration est sollicité par la direction et en son nom.

Notes

1. Chaque souscripteur a le droit de nommer une personne ou une société de son choix, qui n'est pas tenue d'être un souscripteur, pour assister et agir en son nom à l'Assemblée ou à toute reprise de l'Assemblée en cas d'ajournement. Si vous désirez nommer une personne ou une société autre que celles dont les noms figurent aux présentes, veuillez inscrire le nom de votre fondé de pouvoir à l'endroit prévu à cette fin (voir au recto).
2. Ce formulaire de procuration doit être signé exactement selon le nom qui figure sur la procuration.
3. Si ce formulaire de procuration n'est pas daté, il sera considéré comme portant la date du jour de son envoi par la poste par la direction au souscripteur.
4. **Le droit de vote afférent au Plan visé par la présente procuration sera exercé conformément aux directives du souscripteur; en l'absence de directives, le droit de vote sera exercé comme le recommande la direction.**
5. Le fondé de pouvoir exercera le droit de vote afférent au Plan visé par la présente procuration en votant « pour », « contre » ou en s'abstenant de voter à l'égard de chaque question aux présentes, selon le cas, conformément aux directives du souscripteur, en cas de tenue d'un scrutin, et, si le souscripteur a précisé un choix relativement à toute question, le fondé de pouvoir exercera le droit de vote afférent au Plan en conséquence.
6. Ce formulaire de procuration confère un pouvoir discrétionnaire à l'égard de toute modification apportée aux questions figurant dans l'avis de convocation à l'Assemblée ou de toute autre question pouvant être soumise en bonne et due forme à l'Assemblée ou à toute reprise de l'Assemblée en cas d'ajournement.
7. Ce formulaire de procuration doit être lu conjointement avec les documents préparés par la direction.

Pour que le droit de vote rattaché à cette procuration soit exercé à l'Assemblée, elle doit être reçue par la poste, par courriel, par Internet ou par télécopieur; ou vous devez exprimer votre intention de vote par téléphone avant 18 h 30 (heure de l'Est) le 3 octobre 2017.

Comment donner vos instructions de vote

PAR TÉLÉPHONE OU PAR INTERNET (24 HEURES SUR 24 ET 7 JOURS SUR 7)

INTERNET

- Allez à www.astvoteezmaprocuration.com
- Enregistrez votre vote en ligne
- Visualisez les documents de l'Assemblée

TÉLÉPHONE

Utilisez un téléphone à clavier, composez le numéro sans frais au Canada et aux États-Unis **1 888 489-7352** et suivez les instructions vocales

Pour donner vos instructions de vote avec votre téléphone intelligent, veuillez scanner le code QR →



Si vous souhaitez nous signifier votre intention de vote par courriel, télécopieur ou par la poste, vous devez remplir ce formulaire et l'acheminer tel qu'indiqué.

Pour donner vos instructions de vote par téléphone ou par Internet, vous devez avoir votre numéro de contrôle qui figure à la première page des présentes. Si vous donnez vos instructions de vote par téléphone ou par Internet, veuillez NE PAS retourner cette procuration.

POSTE, TÉLÉCOPIEUR ou COURRIEL

- Remplissez, signez et retournez votre procuration dans l'enveloppe fournie à cet effet à :
Société de fiducie AST (Canada)
C. P. 721
Agincourt (Ontario) M1S 9Z9
- Vous pouvez également l'envoyer par télécopieur au 1 416 368-2502 ou, au Canada et aux États-Unis seulement, au numéro sans frais 1 866 781-3111 ou la numériser et la transmettre par courriel à procuration@canstockta.com.

L'instruction de vote donnée par la poste, télécopieur, courriel ou Internet sont les seules méthodes possibles lorsqu'un souscripteur du Plan désire nommer un fondé de pouvoir autre que ceux dont les noms figurent au recto du présent formulaire.

Si vous nous signifiez votre intention de vote par Internet ou par téléphone, il n'est pas nécessaire de remplir ce formulaire.